



*Monsieur Pierre-Paul De Beir
Consul Honoraire de France à Kortrijk*

*Monsieur Benoît Verhaeghe
Président des Amitiés Franco-Belges du Courtrais*

*Monsieur Alain Vanwollegem
Président de la Société Française d'Entraide du Courtrais*

*Madame Claudine Casier
Présidente des Dames Françaises du Courtrais*

et tous les membres des 3 comités

vous présentent leurs meilleurs vœux de santé et de prospérité pour

2020

*Ils vous attendent tous au traditionnel cocktail du Nouvel An auquel
Son Excellence Madame Hélène Farnaud-Defromont
Ambassadrice de France en Belgique
fera l'honneur d'assister*

*le samedi 25 janvier 2020
de 11 h 30 à 13 h 00*

*à l'Agence consulaire de France
Minister Liebaertlaan 53 à Kortrijk*

Participation aux frais : € 10,00/personne

Gratuit pour les membres de l'AFBC en règle de cotisation 2020.

Ils vous invitent à renouveler votre cotisation à l'AFBC :

Cotisation annuelle individuelle : € 25,00

Cotisation annuelle familiale : € 40,00

Cotisation annuelle de Membre Protecteur : à discrétion à partir de € 75,00

*Compte des Amitiés Franco-Belges du Courtrais :
IBAN : BE64 3800 1824 3852 - BIC : BBRUBEBB*

*Ils espèrent que vous continuerez à soutenir leur association et vous rappellent que votre cotisation donne
droit à des réductions sur le prix de leurs activités. Retrouvez les sur leur site WWW.afbc.be
leur page Facebook et sur Flickr : Amitiés Franco-Belges du Courtrais*

Coupon Réponse à retourner avant le 18 janvier 2020
aux Amitiés Franco-Belges du Courtrais
Peter De Coninckstraat 14 – B-8530 Harelbeke
E-mail : afb.courtraisis@gmail.com

Nom : Prénom :
Nom de jeune fille : Prénom :
Adresse :
Code Postal : Localité :
☎ : Adresse e-mail :

assistera(ont) au cocktail du Nouvel An le 25 janvier 2020. Nombre de personnes : x € 10,00 = €

ne pourra(ont) assister mais

est (sont) intéressé(s) par l'Association des Amitiés Franco-Belges du Courtrais pour les activités :

culturelles sociales sportives récréatives gastronomiques autres

s'inscrit(vent) à l'association des Amitiés Franco-Belges du Courtrais et vire(nt) au compte AFBC

IBAN : **BE64 3800 1824 3852** - BIC : **BBRUBEBB** la somme de €

Cotisation annuelle individuelle à l'AFBC € 25,00

Cotisation annuelle familiale à l'AFBC € 40,00

Cotisation annuelle de Membre Protecteur à discrétion à partir de € 75,00

Le .../.../2020

Signature :